

# Stratégies locales de mobilité solidaire & PAMS : Mode d'emploi

29 janvier 2025

# PROGRAMME

## Introduction : PAMS & stratégies locales de mobilité solidaire : état des lieux

- Alexandre Fabry, Directeur de projets au Cerema
- Liza Gayral, responsable de projets mobilité durable et inclusive, Cler Solutions / Programme TIMS

## Stratégies locales de mobilité solidaire : Eléments de méthode

- Damien Courbe, chef de groupe Mobilités, Cerema Ouest
- Mathieu Maréchal, chargé d'études politiques et services de mobilité, Cerema Occitanie

## Retour d'expériences : le PAMS de la vallée du Lot

- Emilie Vautrin, coordinatrice mobilité solidaire, Département du Lot-et-Garonne
- Catherine Charmes, chargée d'études transition des mobilités, Cerema Sud-Ouest

## Retour d'expériences : la stratégie de la communauté de communes d'Erdre-et-Gesvres

- Camille Boceno, chargée de mission mobilité, Communauté de communes d'Erdre-et-Gesvres
- Marine Galisson, chargée de projet TIMS, Association Alisée

## Le projet d'observatoire des PAMS et stratégies locales de mobilité solidaire

- Francis Demoz, délégué général, Laboratoire de la Mobilité Inclusive

## Conclusion

- Gérôme Charrier, responsable de secteur et chef de groupe politiques et services de mobilité, Cerema

# La mobilité solidaire

# RAPPEL : LA LOM ET LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

“

*6<sup>e</sup> Organiser des services de mobilité solidaire, contribuer au développement de tels services ou verser des aides individuelles à la mobilité, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite. »*

L. 1231-1-1  
Code des transports

- LOTI (1982) affirmait le droit au transport mais 1<sup>ère</sup> utilisation de la locution « mobilité solidaire » dans la LOM
- Mobilité solidaire = 6<sup>e</sup> compétence des AOM
- Pas de définition précise mais ouverture d'un champ des possible
- Création des PAMS
  - Copilotage Région / Département
  - A l'échelle du bassin de mobilité
  - Association des organismes publics et privés intervenant dans l'accompagnement des personnes...
  - Conseil et accompagnement individualisé à la mobilité, notamment / emploi et apprentissage

## RAPPEL : LES PAMS

“

*La région, les autorités organisatrices de la mobilité mentionnées à l'article L. 1231-1, les syndicats mixtes mentionnés à l'article L. 1231-10, le département et les organismes concourant au service public de l'emploi coordonnent leur action en faveur de la mobilité solidaire.*

*A cet effet, la région et le ou les départements concernés pilotent l'élaboration et suivent la mise en œuvre, à l'échelle d'un bassin de mobilité au sens des deux derniers alinéas de l'article L. 1215-1, d'un plan d'action commun en matière de mobilité solidaire.*

*Sont associés les organismes publics et privés intervenant dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi que des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.*

*Le plan d'action définit les conditions dans lesquelles ces personnes bénéficient d'un conseil et d'un accompagnement individualisé à la mobilité. Il prévoit, notamment, les mesures permettant au service public de l'emploi de fournir ces prestations à tout demandeur d'emploi, à toute personne éloignée de l'emploi ou au jeune en contrat d'apprentissage.. »*

**L. 1215-3**

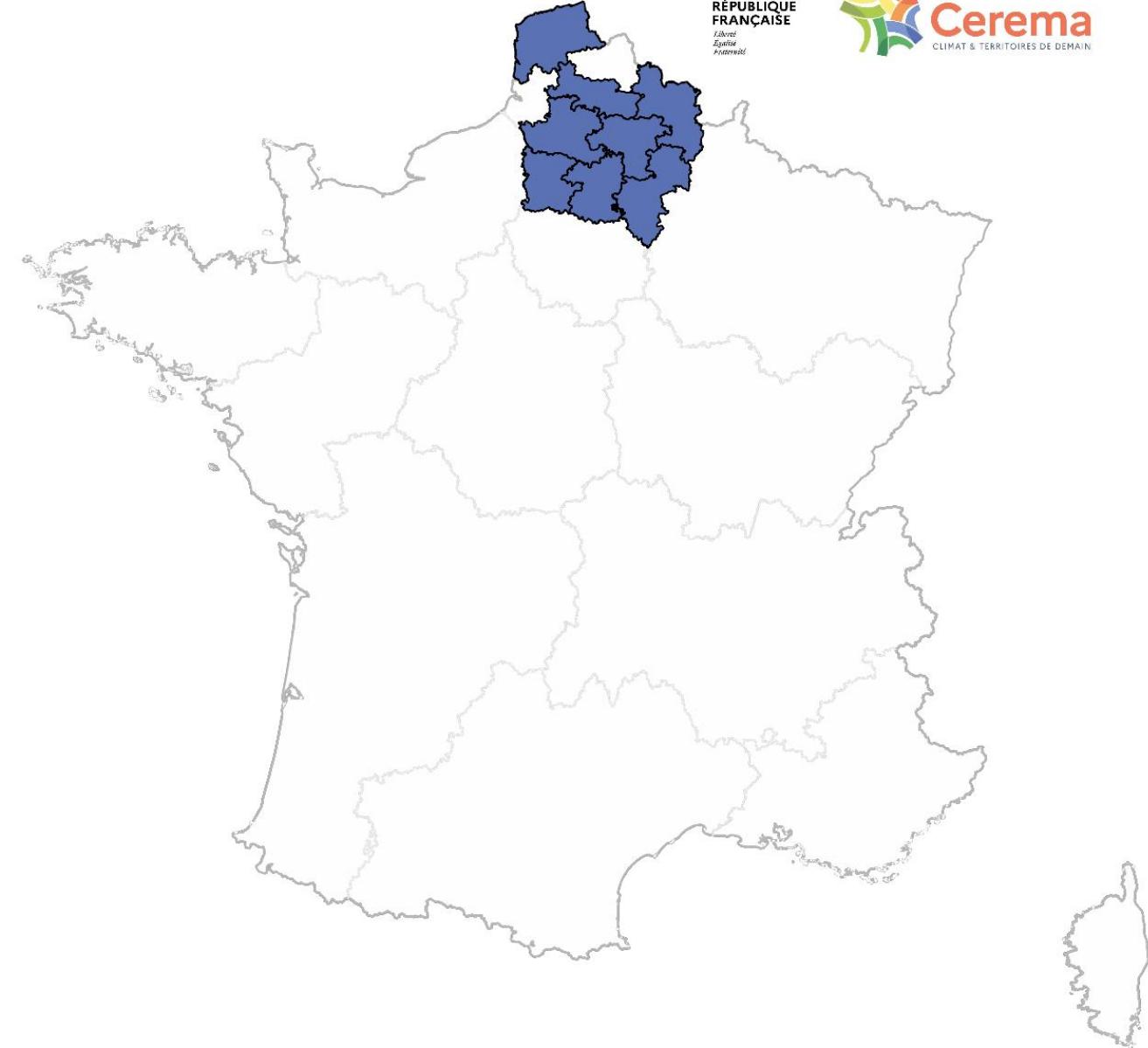
Code des transports

# Les PAMS

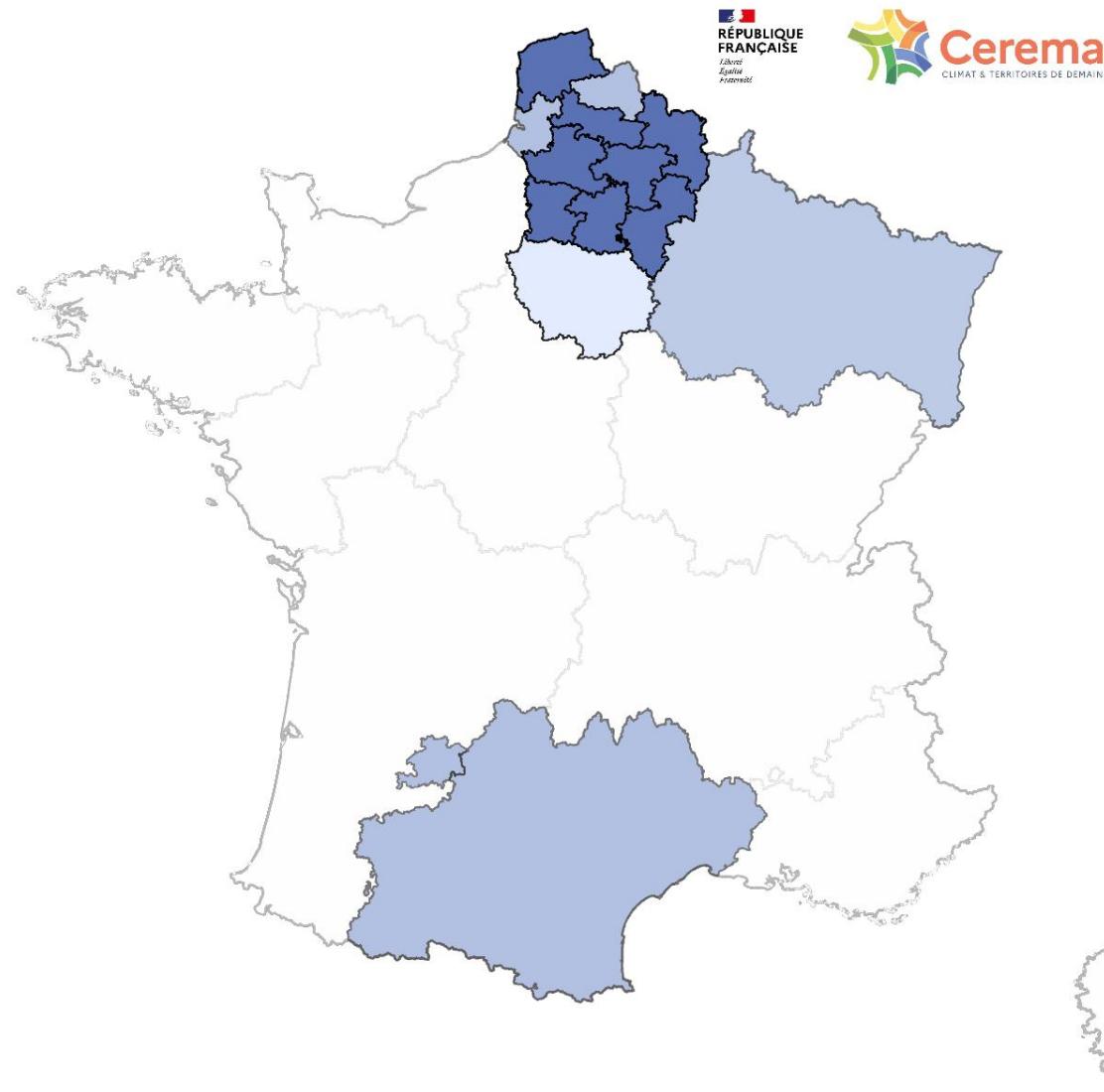
# PAMS DÉLIBÉRÉS

## Hauts-de-France

- Grand Amiénois Grand Roye (décembre 2024)
- Est de l'Oise (février 2025)
- Littoral Nord (février 2025)
- Saint-Quentinois (mars 2025)
- Ouest de l'Oise (Octobre 2025)
- Sud de l'Aisne (octobre 2025)
- Arrageois (novembre 2025)
- Hainaut-Cambresis-Thiérache (décembre 2025)



# PAMS EN COURS D'ÉLABORATION



## Hauts-de-France

- Aire urbaine centrale
- Littoral Sud

## Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne

- Vallée du Lot

## Occitanie

## Grand Est

## Ile-de-France

- Action 12.2 du PDM

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

## Elaboration couplée PAMS / COM

- Lancement en 2023 (18 – 24 mois)
- Région + Dpt + Etat (via DIPLP)
- Financement : Etat : 25 %, Région : 25 %, Départements : 5x10 %
- 1 Bureau d'études mandaté
- Prise en compte de tous les publics vulnérables, sans priorisation

## Structures impliquées

- Copil : Région, Dpt, AOM (ou EPCI si Région AOM locale), France Travail, CAF, Etat (DREAL, DREETS), CESER, pôle métropolitain
- Cotech : Copil + agence d'urbanisme, associations, CCAS, groupements d'employeurs, missions locales, MSA, PETR, PLIE...
- Invités aux journées-ateliers et focus groups : opérateurs locaux, employeurs, acteurs de la solidarité...

## Construction du diagnostic

- Enquête de l'ORT auprès des EPCI en 2022 (recensement services mobilité solidaire)
- Enquête Région en 2024 auprès des AOM (mobilité et services de transport)
- 2 Cotech
- Journée-atelier en présentiel, mini-ateliers en visio, entretiens bilatéraux
- Copil

## Construction du plan d'action

- Journée atelier
- Cotech – examen des propositions de fiches-action
- Consultation écrite (copil) sur proposition de fiches action
- Copil final

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

## Sommaire

- Editos
- Préambule
- Présentation de la démarche
- Les principaux constats
- Les enjeux, objectifs et actions
- Les fiches actions
- La durée du plan d'action
- La gouvernance
- Suivi et indicateurs
- Les signataires
- *Annexe : analyse de la mobilité solidaire*

## 4 enjeux identiques, dans chaque PAMS :

- Connaissance / information / accompagnement
- Coordination et gouvernance
- Offre de mobilité
- Emploi et problématiques spécifiques

Selon les PAMS, ces enjeux portent des noms différents

***Enjeux communs aux COM et aux PAMS***

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

Grand Amiénois		Littoral Nord		Est de l'Oise		Saint-Quentinois	
Enjeux	Objectifs	Enjeux	Objectifs	Enjeux	Objectifs	Enjeux	Objectifs
Amélioration de l'information et l'accompagnement de la population pour faciliter la mobilité	Améliorer l'information du grand public sur l'ensemble des services de mobilité	Une meilleure connaissance des services de mobilité pour une information optimisée à destination de la population	Identifier les compétences des acteurs de la mobilité et les financements	Une meilleure connaissance des besoins et des services de mobilité pour mieux informer la population	Identifier les compétences des acteurs de la mobilité et les financements	Optimiser l'information et l'accompagnement à la mobilité	Mieux connaître les compétences
	Comprendre les besoins des publics vulnérables dans le bassin		Améliorer la connaissance sur l'offre de services de transport existant		Améliorer la communication sur l'offre de services de mobilité existante		Améliorer la connaissance de l'offre de service et de transport
	Faciliter l'usage des transports (intermodalité)		Accompagner les habitants dans leur mobilité		Contribuer à l'accompagnement de la population dans sa mobilité		Accompagner les habitants
	Valoriser l'offre régionale						
	Permettre la montée en puissance des AOM dans l'exercice de leur compétence mobilité	Coordonner les acteurs de la mobilité	Renforcer le dialogue entre les acteurs de la mobilité	La coordination des acteurs de la mobilité	Renforcer le dialogue entre les acteurs de la mobilité	Une coordination optimale des acteurs et une complémentarité des offres sur le bassin	Faciliter l'intermodalité pour les usagers
	Améliorer la gouvernance de la mobilité sur le bassin		Optimiser l'utilisation des PEM au service de l'intermodalité		Développer et améliorer les outils et services intermodaux		Faciliter les liaisons interterritoriales entre AOM
	Intégrer l'enjeu mobilité dans l'aménagement du territoire et la planification		Optimiser la gestion des situations dégradées		Optimiser la gestion des situations dégradées		Optimiser la gestion des situations dégradées
			Développer et améliorer les outils et services intermodaux		Renforcer l'écosystème de la mobilité solidaire		Renforcer l'écosystème de la mobilité solidaire
La recherche d'un équilibre territorial en offre de mobilité	Permettre un accès aisé au pôle urbain amiénois en diminuant l'autosolisme	Une offre de mobilité complémentaire, adaptée au territoire et aux différents publics	Faciliter la mobilité pour tous les publics vulnérables	La recherche d'un équilibre territorial dans l'offre de mobilité	Améliorer la desserte de l'ensemble du bassin et tout particulièrement en zone rurale	De nouvelles solutions de mobilité adaptées au territoire et aux différents publics	Compléter les services existants pour faciliter la mobilité de tous les publics
	Améliorer la desserte et développer et développer l'intermodalité dans les pôles secondaires et zones rurales		Développer les mobilités actives		Développer des alternatives à l'autosolisme pour accéder aux principaux pôles du bassin		Développer des alternatives à l'autosolisme pour accéder aux pôles
	Couvrir le bassin par un maillage de lieux d'accompagnement		Développer les mobilités partagées		Couvrir le bassin par un maillage des lieux d'accompagnement		Permettre à tous d'accéder aux principaux services et équipements
	Améliorer les liaisons entre le bassin de mobilité et les destinations extérieures		Développer les liaisons interterritoriales – transfrontalières – vers la métropole lilloise		Renforcer les services existants pour améliorer la mobilité de tous		
La mobilisation autour des enjeux transversaux	Mettre en synergie mobilité, accès à l'emploi et à la formation	La mobilité en littoral Nord : un levier pour l'accès aux nouveaux emplois et métiers en tension	Informier les employés et demandeurs d'emploi sur les solutions de mobilité	La mobilisation des acteurs autour de problématiques spécifiques	Mettre en synergie mobilité et accès à l'emploi	L'accès aux emplois et l'accueil du projet canal Seine Nord Europe	Mettre en synergie Mobilité, accès à l'emploi et à la formation
	Accompagner et anticiper le vieillissement de la population		Développer les solutions autour des infrastructures		Anticiper l'impact des travaux du CSNE dans la mobilité quotidienne		Mettre en place des dispositifs de mobilité spécifiques pour les travailleurs du chantier du CSNE
	Mettre en œuvre des mesures concrètes pour la transition énergétique (« décarbonation »)		Développer les nouveaux services de transport		Mettre en œuvre des mesures pour la transition énergétique		
			Caractériser les besoins en déplacement		Renforcer les relations avec la Région Ile-de-France		

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

## Chaque fiches actions correspond à plusieurs objectifs

- Connaissance
- Centralisation de l'information
- Formation des prescripteurs
- Plateforme
- Changement de comportement
- Gouvernance
- Suivi
- Leviers de financement
- Offre socle
- Séniors
- Jeunes
- PMR/PSH
- Apprentis
- Stagiaires de la formation professionnelle
- Opportunités d'emploi (Cf. CSNE)
- Filières professionnelles en tension

Une meilleure connaissance des services de mobilité pour une information optimisée à destination de la population	Coordonner les acteurs de la mobilité	Une offre de mobilité complémentaire, adaptée au territoire et aux différents publics	La mobilité en Littoral Nord : un levier pour l'accès aux nouveaux emplois et métiers en tension
Identifier les compétences des acteurs de la mobilité et les financements de la connaissance de l'offre de services existants			
Améliorer la connaissance de l'offre de services existants			
Accompagner les habitants dans leur mobilité			
Renforcer le dialogue entre les acteurs de la mobilité			
Optimiser l'utilisation des PCM au service de l'intermodalité			
Optimiser les outils et services intermodaux			
Développer et améliorer les infrastructures pour tous les publics			
Faciliter la mobilité pour les personnes dégradées			
Développer les mobilités actives			
Développer les liaisons intermodales transfrontalières - vers la métropole lilloise			
Caractériser les besoins en déplacements interstructures			
Développer les nouveaux services de transport sur les emplois et demandeurs d'emploi			
Informer les acteurs de la mobilité sur les solutions de transport			

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

## Structures des fiches actions

- Rappel des enjeux et objectifs auxquels la fiche renvoie :



- Eléments de diagnostic
- Description et mise en œuvre
- Nature de l'action
- Pilotes / Partenaires / Cibles
- Echéances et étapes
- Moyens existants ou à mobiliser
- Indicateurs de suivi
- Actions liées



# QUEL CONTENU ?

## Fiche action 4.2 du PAMS Est de l'Oise :

*Faciliter l'accès au chantier du canal Seine-Nord Europe en proposant des alternatives à l'autosolisme*

Diagnostic	CSNE : potentiel de 2500 emplois sur le bassin, chantier dans des zones peu denses. 68000 h de travail dans clauses d'insertion du chantier de l'écluse Montmacq-Cambronne : 80 % d'emplois durables dont 50 % de CDI et 30 % de CDD de plus de 6 mois
Description	Mobiliser les opérateurs de la mobilité solidaire : solutions du SMTCO et <i>Oise mobilité</i> . Expérimentation d'un dispositif de ramassage ? De location de voiture à des équipes de covoiturage ? Associer les employeurs : adaptation des horaires, sensibilisation au covoiturage, transport intra ou inter-entreprise : navette, TAD, covoiturage Associer les AOM pour le renforcer des horaires ciblés + liaisons supplémentaires (navettes, bus) spéciales CSNE Dispositif d'accompagnement pour dépasser les freins culturels Agir au niveau de l'hébergement « co-habitat partagé » pour les employés
Pilotes	Région / Département
Partenaires	SPIE départemental ; France Travail ; SNCF ; AOM locales ; FASTT (Interim) ; Prestataires privés de transport ; Opérateurs de mobilité solidaire ; Plateforme de covoiturage ; Associations porteuses de TUS ; Action logement
Cibles	Travailleurs du chantier CSNE Employeurs sur les chantiers
Echéances	2025 : Etablir un document sur les services de mobilité existant Enclencher l'étude de besoins ciblés Enclencher un dialogue dès qu'une entreprise est retenue 2026-2029 : Mettre en place de nouveaux services de mobilité Développer des dispositifs d'accompagnement et de formation des employés pour les sensibiliser à la mobilité
Moyens	Base de données des offres de mobilité Formation existante sur la mobilité
Indicateurs	Nbre d'est attributaires pour le CSNE avec lesquelles un dialogue a été ouvert

# QUEL CONTENU ?

A partir des 4 premiers PAMS signés en Hauts-de-France

## Gouvernance

- Comité de pilotage
- Comité technique
- ***Club de la mobilité solidaire***

**Composition** : comité de pilotage + structures associés à l'élaboration du PAMS, notamment employeurs, habitants et usagers

**Fonction** : Recense les besoins et demandes des membres ; propose des retours d'expériences ; formule des demandes à l'attention du comité de pilotage ; organise des échanges sur des sujets thématiques)

## Signataires

- Préfecture de Région
- Région
- Département(s)
- Hauts-de-France Mobilités ou Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise
- AOM : EPCI ou autre (PETR, Syndicat Mixte...)
- EPCI (lorsque Région est AOM de substitution)

## Durée

- 2025 - 2029

# Les stratégies locales de mobilités solidaire

# LES STRATÉGIES LOCALES DE MOBILITÉS SOLIDAIRES

## TEMI (programme TIMS)

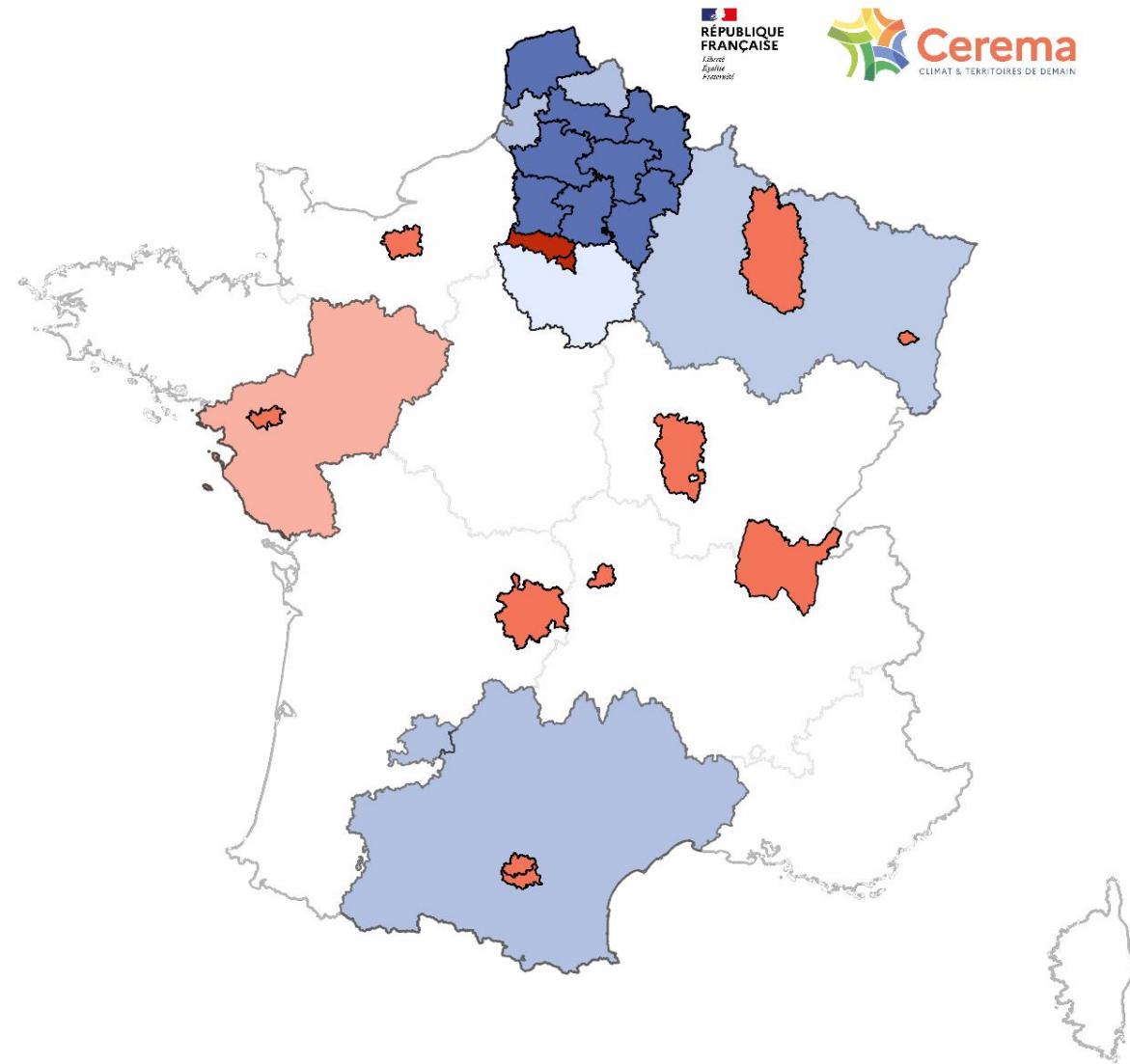
- CC de Combrailles, Sioule, Morge
  - ALEC de l'Ain
  - PNR Morvan
  - CC Vallée de Kaysersberg
  - Dpt de la Meuse
  - CC Lisieux Normandie
  - PNR de Millevaches
  - CC Piège Lauragais Malepère / CC Castelnau-dary Lauragais Audois (+ Dpt de l'Aude)
  - CC Erdre et Gesvres / association Alisée

# Pays-de-la-Loire

## Diagnostic + feuille de route pilotée par le commissariat à la lutte contre la pauvreté

## Autres initiatives repérées

## Seine-Saint-Denis Val d'Oise



# LES AUTRES INITIATIVES

## PROJET PACTE DES SOLIDARITÉS

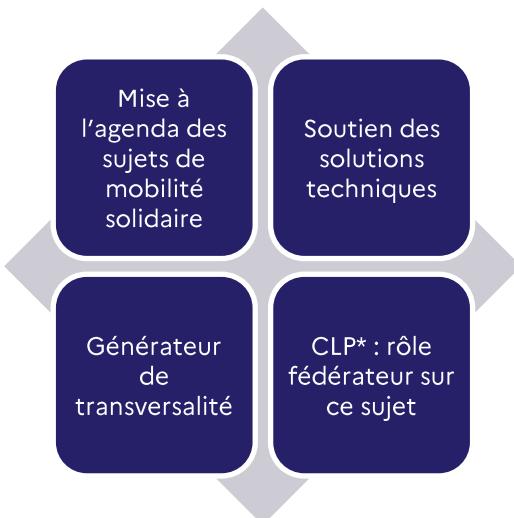
## Contrats locaux des solidarités

- 10% des actions mobilité solidaire
  - *Aucune action ingénierie PAMS*

## **Pactes locaux des solidarités**

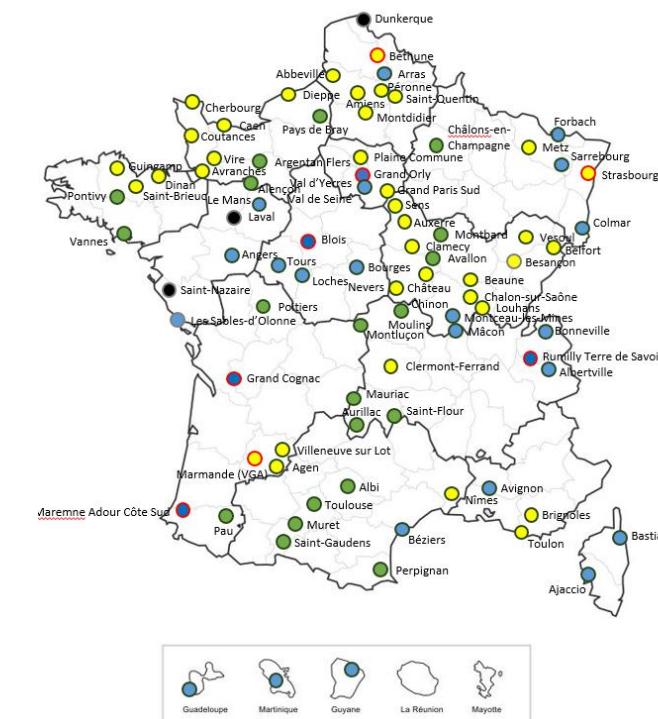
- 10% des actions relèvent de la mobilité

## Action des commissaires à la lutte contre la pauvreté



# COMITÉ TERRITORIAUX POUR L'EMPLOI

- Mobilité est une des priorités des comités
  - feuilles de route des comités territoriaux (mobilité = 25% des fiches-action)
  - Interaction avec les AOM (ex. Communauté de communes des 2 vallées vertes –BFC)



**Merci pour votre attention**

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

